

Le patrimoine : un bien commun

Le toit de Notre-Dame de Paris ravagé par les flammes, l'effondrement de sa flèche ont provoqué un sentiment de sidération, une émotion commune réelle, au-delà de nos convictions religieuses, philosophiques et politiques.

Si la cathédrale de Paris est affectée au culte catholique, elle est aussi un lieu symbolique qui appartient à notre histoire séculaire et à notre patrimoine national. Elle s'inscrit dans notre imaginaire collectif par le souvenir des grands événements religieux, politiques, littéraires, commémoratifs dont elle est l'écrin et l'acteur depuis plus de huit siècles.

Fleur de l'art gothique, elle est le témoin du savoir-faire intergénérationnel d'architectes, de tailleurs de pierres, de charpentiers, de sculpteurs, de fondeurs, de verriers, d'orfèvres, de restaurateurs, au service d'un message spirituel et d'un langage esthétique des siècles durant. En ce sens, Notre-Dame transcende nos convictions et relève de nos repères communs

Nos concitoyens et nombre de citoyens du monde ont exprimé la nécessité de la présence de cet héritage à nos côtés. Les conséquences de cet incendie nous rappellent la fragilité de notre patrimoine et sa disparition possible. Elles nous alertent sur la vigilance que nous devons tous exercer pour sa sauvegarde et sa transmission.

Rappelons que, sur le territoire de notre commune, deux édifices sont dédiés à la Vierge : Notre-Dame de la Nativité à Château-Garnier et Notre-Dame de Piégut, l'intérieur de cette dernière fortement dégradé, nécessite la poursuite des travaux de restauration entamés en 1992.

Culture et Patrimoine invite :

- Chacun à participer à l'élan de solidarité financière pour la reconstruction de Notre-Dame de Paris ;
- A poursuivre et amplifier notre soutien actif à la préservation et à la valorisation du patrimoine thoramien afin de lui restituer tout son sens et le transmettre aux générations suivantes.

Tout est possible... si chacun se mobilise dans un projet partagé et généreux.

19 avril 2019